

LA RECOMMANDATION D'UN FONCTIONNAIRE CANADIEN PAR UN EX-AGENT BRITANNIQUE, M. KIM PHILBY

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, il y a une affaire sur laquelle je veux essayer d'attirer l'attention du premier ministre, car je suis certain qu'il est au courant des problèmes qu'elle entraîne. Je veux parler des problèmes administratifs et procéduraux ainsi que de l'absence de normes au gouvernement et au ministère des Affaires extérieures au sujet de la nomination de certaines personnes à certaines de nos missions à l'étranger, et plus particulièrement du fait que les bureaux des hauts fonctionnaires du gouvernement sont infiltrés par des gens qui sont loyaux envers un service étranger plutôt qu'envers le nôtre. C'est là le point essentiel de l'affaire.

Par exemple, le premier ministre a-t-il quelque chose à dire à propos des allégations et des rumeurs qui circulent et selon lesquelles Leslie James Bennett a été nommé au service canadien de sécurité, qu'il a laissé par la suite, parce qu'il avait été fortement recommandé au gouvernement canadien par Kim Philby, agent de sécurité britannique? Voilà le genre d'allégations que je demanderais au premier ministre de tirer au clair.

Mme le Président: A l'ordre. Sauf erreur, nous venons d'entendre la question.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, dans son préambule le député a dit ou allégué qu'il y a actuellement des fuites au service de sécurité, à la GRC ou quelque part dans mon ministère. Je le défie de le prouver. Dans des coupures de presse que j'ai vues, c'est au député lui-même qu'on attribue des déclarations qui laissent supposer une connaissance des questions relatives au service de sécurité. J'aimerais savoir si le chef de son parti, l'ancien premier ministre, l'a autorisé à faire ces déclarations, en dépit du fait qu'il a prêté le serment d'office à titre de membre du Conseil privé.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'EMPLOI D'ÉTUDIANTS POUR LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, la semaine dernière avait lieu la campagne nationale «Embauchez un étudiant». Je suis certain que la plupart des députés ont vu et entendu les annonces du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Si le ministre est tellement déterminé à favoriser l'emploi de jeunes étudiants canadiens et leur apprentissage sur le tas, pourquoi n'a-t-il pas chargé des étudiants de faire ces annonces?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je vais transmettre cette question aux services des affaires publiques qui ont préparé cette campagne.

Questions orales

M. McDermid: Sauf le respect que je dois au ministre, il me semble que c'est un autre cas où il dit une chose et en fait une autre.

LES CACHETS VERSÉS À UN ACTEUR ET UNE ACTRICE

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration dirait-il à la Chambre combien ont été payés les comédiens qui ont fait cette annonce, dont Jane Eastwood, l'une des actrices les mieux payées au Canada, et un autre comédien, afin que les députés sachent exactement combien d'emplois on a soustrait à des étudiants?

M. McLean: Le ministre n'agit pas autrement avec les femmes.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, ce qui importe réellement dans la question du député, c'est de savoir si le Service canadien d'emploi des étudiants réussit à procurer des emplois aux étudiants. Je voudrais signaler au député que cette année, le nombre d'étudiants recrutés est le plus élevé que l'on ait jamais vu, ce qui prouve que le programme donne de meilleurs résultats que jamais, peut-être grâce à cette publicité.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ARRAISONNEMENT D'UN NAVIRE CANADIEN PAR LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a une dizaine de jours, le navire *Storis* de la garde côtière américaine a illégalement arraisonné le bateau de pêche canadien *Sable Mist*, dix milles à l'intérieur de la zone canadienne. Jusqu'ici, ni le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ni aucun autre membre du cabinet n'a fait de déclaration officielle au département d'État américain ou à la Chambre. Comme le chef du commandement américain en Alaska a confirmé que cet arraisonnement était illégal, le premier ministre peut-il nous expliquer pourquoi le gouvernement n'a pas encore pris de mesure à cet égard?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je vais devoir confier à un des ministres le soin de fournir une réponse circonstanciée; je crois toutefois savoir que le gouvernement canadien a effectivement protesté auprès des autorités compétentes, qu'il y a eu des discussions entre les représentants des deux administrations et que les Américains ont promis que cet incident ne se répéterait pas.

M. Fulton: Je puis confirmer au premier ministre que les Affaires extérieures n'ont pris aucune mesure officielle à l'endroit du département d'État américain. Il importe, à mon avis, que cela se fasse étant donné que c'est depuis 1903 que le Canada et les États-Unis reconnaissent cette frontière.